

RAPPORT MORAL (gestion 2021 / 2022):

Le rapport d'activités que vient d'exposer Danielle VALETTE, montre que notre mission auprès des associations arlésiennes a été, cette année, bien mieux remplie que les années antérieures marquées par la COVID-19.

Notre rôle:

Je crois qu'il n'est plus utile de démontrer que nous rendons un véritable service public d'intérêt général lorsque, tout au long de l'année, nous formons, soutenons, promouvons et mettons en valeur les associations adhérentes à Arles-Associations.

- Si la MdVA remplit pleinement son rôle et répond aux besoins des nombreuses associations arlésiennes, c'est grâce à la conjonction de plusieurs facteurs :
- C'est d'abord, le soutien et l'aide de la ville d'Arles, notre financeur principal.
- Puis, c'est l'existence au sein de cette Maison d'une équipe restreinte de salarié(e)s investis et compétents.
- C'est aussi l'investissement et le bénévolat des administratrices et des administrateurs du bureau et du C.A., évalué à 22 000 € sur la base du SMIC.
 - Enfin, c'est grâce au développement de partenariats avec des équipes de formateurs compétents.



La situation financière :

Après un exercice plus que positif (+ 67 213 €), cette année le résultat est négatif : - 46 994 €. Cette somme sera affectée en report à nouveau.

Le bilan positif de l'exercice précédent s'expliquait par l'absence pour maladie d'une salariée pendant tout l'exercice, le non-remplacement pendant un an d'un technicien démissionnaire (économie d'environ 70 000 € pour les deux postes), combinés avec la baisse de nos activités due au couvre-feu, à l'aide de l'État pour le chômage partiel (8 115 €) ainsi qu'un don d'une association ayant cessé son activité (4 600 €).

- À la vue de ce résultat exceptionnel et des réserves financières destinées à faire la jonction entre deux exercices, le conseil municipal a voté une subvention en baisse de 45 %! Ce qui nous a surpris et déçus en regard de notre investissement. Si le montant de cette subvention devait persister dans la durée, la gestion deviendrait insoutenable.
- M. le maire, qui ne pouvait être présent ce soir, nous a reçus ainsi que M. MOYA vendredi dernier. Il nous a rassurés pour l'avenir indiquant que la subvention serait réexaminée à la vue de notre budget prévisionnel 2022/2023. Cette rencontre a permis de présenter en détail les missions d'Arles-Associations, ses réussites, ses difficultés, gommer quelques-unes de nos inquiétudes et envisager l'avenir avec plus de sérénité.



L'expert-comptable M. MOYA vous donnera le détail de l'exercice comptable et le cabinet Philippe MAS, commissaire aux comptes, délivrera ses commentaires.

Revenons au financement d'Arles-Associations :

- 1. Le fonds de développement de la vie associative (l'ancienne réserve parlementaire des députés) nous a attribué 5 000 €.
 - 2. La ville d'Arles nous a versé le 13 mai 2022 50 000 € soit 50% de la subvention de 100 000 € votée le 31 mars 2022.
 - 3. Le Crédit Mutuel a reconduit son aide de 1 000 € le 22 mars 2022.
 - 4. Nous avons reçu une aide de notre assureur AXA de 500 € le 4 mai 2022.
- À noter que notre autofinancement est de 26 500 €. Il a recommencé à augmenter après une baisse due à la période COVID-19.
 - Je veux attirer votre attention sur le fait qu'en année civile, le poste des salaires et des charges des quatre salariés s'élève à 155 000 € en 2022 et qu'il devrait être à 163 000 € en 2023 et à 167 000 € en 2024. Si la subvention de 100 000 € de notre principal financeur n'est pas augmentée nous ne pourrons plus remplir les conditions de la convention d'objectifs et de moyens qui nous lie à la ville d'Arles. Et ce ne sont pas les augmentations nécessaires de nos prestations, que nous allons proposer avec regret à

ARLES-ASSOCIATIONS ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

nos adhérents, qui pourraient redresser la situation financière.

Les remerciements :

Je ne peux terminer mon rapport sans remercier toutes celles et ceux qui nous permettent de mener à bien nos missions, à savoir :

- Mme la députée Monica MICHEL et M. le député Taché de la Pagerie.
- Monsieur le maire Patrick de CAROLIS et son conseil municipal.
- La société AXA et le Crédit Mutuel d'Arles.
- Les membres du bureau : Danielle VALETTE, Julien GONDAT,
- Henriette VEYRIÉ, Alain GONDAT, Martine SIRER et Raymond LEONARDI. Sur délégation du conseil d'administration, le bureau gère au quotidien, en accord avec la directrice et dans le respect de la convention collective de l'animation, la vie des salariés dans l'entreprise (embauches, contrats de travail,
- horaires, avancements, sanctions, congés, formations, etc.), le président représente de plein droit Arles-Associations dans tous
 les actes de la vie civile et notamment en justice.
- Les membres assidus du conseil d'administration qui examinent, discutent, proposent et entérinent tous les mois les propositions
- du bureau.
- Les salariés : nous faisons tourner notre petite entreprise avec seulement trois salariés et la directrice. Cela a pu se faire grâce à l'implication de chacune et chacun, à leur professionnalisme ainsi qu'à un parfait partage des tâches. Je félicite et je remercie



chaleureusement Sophie, July, Cédric et Mickaël. Ils et elles ont développé une bonne dose d'énergie et de compétences afin d'assurer les missions de la MdVA en faveur de nos adhérents.

Je rappelle qu'en 2015, il y avait 9 salariés pour 6 équivalents temps plein. Nous avons donc tous fourni un effort considérable pour arriver aujourd'hui à 4 salariés pour 4,5 équivalents temps plein.

- J'adresse également mes remerciements à l'expert-comptable, M. Éric MOYA, qui assure bénévolement des formations comptables à nos adhérents.
- Je remercie nos partenaires pour leurs actions de formation, les différents services municipaux que nous sollicitons en cours d'année, les rares bénévoles lors de la Fête des Associations ainsi que la société Espresso italiano qui offre le café napolitain ce jour-là.
- Merci à tous nos adhérents, aux associations fidèles qui fréquentent et animent nos locaux et aux nouvelles qui nous rejoignent tout au long de l'année.
 - Grand merci aux bénévoles que vous êtes et que nous sommes et qui méritent soutien et respect pour leurs actions individuelles ou collectives.

Enfin, je souhaite que l'on se souvienne de M. Cyril COSTESÈQUE disparu le 7 septembre dernier. Responsable de l'organisme de formation « asso emploi formation » et très engagé dans la vie associative, il nous a accompagnés de



nombreuses années. Sa gentillesse, sa compétence et sa grande disponibilité étaient reconnues par tous ceux qui l'ont rencontré.

Je vous remercie de votre écoute.

Arles, le 21/11/2022,

Le président d'Arles-Associations, Albert LAUGIER

ARLES ASSOCIATION Scident

Maison de La Vie Associative LAUGIER

Boulevard des Lices 13200 ARLES

Tél: 04.90.93.53.75 == E-mail: mdva@ville-arles.fr

N°Siret: 442 169 769 00019